

# ACTION URGENTE

## DES PRISONNIERS PLACÉS DANS DES « CAGES À CHIENS » APRÈS AVOIR PROTESTÉ

Au Myanmar, des prisonniers politiques qui ont organisé des mouvements de protestation pacifiques dans trois prisons, notamment des grèves de la faim, risquent d'être soumis à des actes de torture et d'autres mauvais traitements. Amnesty International a reçu des informations crédibles indiquant que sept détenus qui observaient une grève de la faim ont été placés à l'isolement, dans des cellules destinées aux chiens militaires, entre les 24 et 26 mai.

Au moins trois prisonnières politiques ont entamé une grève de la faim le 17 mai à la prison d'Insein, à Yangon, l'ancienne capitale du Myanmar, afin de protester contre la décision du gouvernement de ne réduire que d'un an toutes les peines de prison. Le 22 mai, 22 autres prisonniers politiques ont commencé à manifester contre leurs conditions de détention : 17 ont entamé une grève de la faim et cinq ont adopté d'autres moyens de protestation. Ils ont présenté aux autorités pénitentiaires une liste d'améliorations à apporter aux conditions d'incarcération. Le 24 mai, les grévistes de la faim **Aung Kyaw Soe**, **Nyi Nyi Tun**, **Nyan Lin Tun**, **Soe Moe Tun**, **Zaw Tun Naing** et deux moines bouddhistes, **U Vithoddi** (alias Wunna Htay) et **U Yayvata** (alias Ye Min Naung), ont été placés à l'isolement dans de petites cellules destinées aux chiens militaires. Ils ont réintégré leurs cellules habituelles le 26 mai. Des responsables ont, semble-t-il, engagé des pourparlers avec les manifestants le 27 mai et, lorsque les négociations ont tourné court, les prisonniers politiques qui ont décidé de poursuivre leur grève de la faim ont été remis dans les « cages à chiens ». Il s'agit de cellules d'environ trois mètres de long sur deux mètres de large, aveugles et insonorisées. Elles sont dépourvues d'installation sanitaire digne de ce nom, de lit et même de tapis.

Le prisonnier politique **Ko Nay Soe Win** a entamé une grève de la faim à la prison de Hktami – dans la région de Sagaing (nord du Myanmar) – pour commémorer le huitième anniversaire du massacre de Depeyin, au cours duquel au moins 70 membres et sympathisants de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD) avaient été tués, le 30 mai 2003. Il réclame des réformes politiques, une réconciliation nationale et une amnistie de grande ampleur pour les prisonniers.

Plusieurs prisonniers politiques du centre de détention de Kale (également dans la région de Sagaing), notamment le moine **U Gambira**, ont lancé une pétition demandant des améliorations des conditions d'incarcération. Celle-ci aurait été envoyée au président Thein Sein et en copie au ministre de l'Intérieur, au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, à l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et à une organisation non gouvernementale régionale spécialisée dans la défense des droits humains. La pétition précisait que tous les signataires entameraient une grève de la faim si leurs demandes n'étaient pas satisfaites avant le 31 mai.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités birmanes à prendre immédiatement des mesures afin de veiller à ce que les prisonniers impliqués dans les manifestations des prisons d'Insein, de Kale et de Hktami ne soient pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements, notamment le placement dans des « cages à chiens » ;
- rappelez-leur que l'Ensemble de règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus interdit de recourir à des châtiments corporels, au placement en cellule obscure ou à des instruments de contrainte comme les menottes, les chaînes et les fers pour sanctionner des infractions disciplinaires ;
- priez-les instamment d'enquêter sur tous les actes de torture et les autres mauvais traitements signalés, et de suspendre et poursuivre tous les fonctionnaires soupçonnés d'être responsables de tels agissements ;
- demandez au gouvernement du Myanmar de veiller à ce que les conditions de détention dans l'ensemble du pays soient conformes aux normes internationales.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 14 JUILLET 2011 À :

Ministre des Affaires étrangères

U Wunna Maung Lwin  
Building 19, Nay Pyi Taw  
Myanmar

Fax : +95 67 412 336 / 395

Courriel : [mofa.aung@mptmail.net.mm](mailto:mofa.aung@mptmail.net.mm)

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Veillez également envoyer des copies aux représentants diplomatiques du Myanmar dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

Copies à :

Président de la Commission  
intergouvernementale de l'ASEAN sur les

droits de l'homme

Rafendi Djamin

The ASEAN Secretariat

Public Outreach and Civil Society Division,

70A Jalan Sisingamangaraja,

Jakarta, 12110 Indonésie

Fax : +62 21 7398234, 7243504

Courriel : [public.div@asean.org](mailto:public.div@asean.org)

Formule d'appel : *Dear Chairman, / Monsieur,*

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## DES PRISONNIERS PLACÉS DANS DES « CAGES À CHIENS » APRÈS AVOIR PROTESTÉ

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Myanmar, des prisonniers politiques ont déjà eu recours à la grève de la faim pour protester contre leurs mauvaises conditions de détention. Les autorités pénitentiaires torturent les protestataires ou les soumettent à un traitement cruel, inhumain et dégradant, notamment en restreignant leur régime alimentaire, en les entravant et en les confinant dans des cellules obscures ou destinées aux chiens militaires pendant de longues périodes.

Les « cages à chiens » de la prison d'Insein servaient à l'origine à enfermer les chiens militaires pendant la colonisation britannique. Amnesty International recueille des informations sur l'utilisation de ces cellules à des fins punitives depuis 15 ans car de nombreux prisonniers politiques y ont été confinés pendant des périodes variables après avoir enfreint le règlement arbitraire de la prison.

L'un d'eux a raconté que la pièce était pleine de poux blancs et sentait les égouts ; d'autres ont rapporté qu'ils étaient régulièrement privés de nourriture et d'eau et n'étaient pas autorisés à recevoir de visites de leurs proches. Les prisonniers peuvent être placés seuls dans une « cage à chien » mais ils sont parfois jusqu'à quatre. Selon certaines informations, des détenus de droit commun sont placés dans les mêmes cellules que des prisonniers politiques. Ces derniers sont souvent frappés, voire passés à tabac, lorsqu'ils sont placés dans ces cellules, et ils ne bénéficient pas des soins médicaux nécessaires. Les autorités pénitentiaires semblent appliquer ces châtiments à des prisonniers, quels que soient leur état de santé et leur âge, ce qui engendre des problèmes médicaux et aggrave des pathologies déjà existantes.

Le 16 mai 2011, le gouvernement birman a annoncé que toutes les peines d'emprisonnement en cours seraient raccourcies d'un an. Une cinquantaine de prisonniers politiques ont été relâchés dans le cadre de cette initiative, mais au moins 2 200 sont toujours derrière les barreaux.

AU 164/11, ASA 16/003/2011, 2 juin 2011

